

LE MESSAGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest.

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Souscription Confédérale

Quoique en vacances, n'oublions pas la souscription confédérale, faisons au contraire notre possible pour profiter de ces jours de liberté que nous avons et des personnes que nous approchons pour leur parler de ce que nous sommes, de ce que nous voulons et présentons-leur notre liste, sur laquelle, nous en sommes certains, elles ne refuseront pas de s'inscrire. Ainsi nous verrons nos listes se remplir et la souscription augmenter.

Donc un effort de tous et tout ira bien. Pour ceux qui n'ont pas de liste, ils peuvent venir se faire inscrire à la permanence, 6, rue de Bel-Air.

Les Syndicats Chrétiens et le Redressement financier

Les Syndicats affiliés aux organisations adhérentes à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens se sont toujours montrés prêts, pendant et depuis la guerre, à consentir tous les sacrifices nécessaires à assurer le salut du pays. La C. F. T. C. est donc pleinement disposée à apporter son concours le plus dévoué aux efforts qui seront tentés pour notre rétablissement financier. Elle croit cependant devoir faire les remarques suivantes en ce qui concerne les moyens d'y parvenir.

Elle estime tout d'abord que toutes les mesures de protection ouvrière déjà réalisées ou à réaliser, et en particulier la loi de huit heures et les assurances sociales, ne sont ni des faveurs ni des privilèges accordés aux travailleurs, mais des mesures de stricte justice auxquelles on ne saurait porter atteinte de quelque manière que ce soit ou qu'on ne saurait indéfiniment retarder, sans nuire gravement au maintien et au développement des forces productrices du pays.

En ce qui concerne l'assainissement de notre monnaie, il semble à la C. F. T. C. que, dans l'état actuel d'instabilité économique mondiale, il serait dangereux de choisir une formule systématique et une solution absolue dont l'insuccès toujours possible — étant données des réactions extérieures difficilement prévisibles et mesurables — risquerait de jeter le pays dans une situation sans issue. Il lui paraît donc prudent, dans une aussi grave conjoncture, d'envisager, d'étudier et d'employer, sans idée préconçue, non pas un seul moyen, mais tous les moyens susceptibles de réaliser une revalorisation lente et progressive du franc, fussent-ils aboutir ou non à la stabilisation.

La C. F. T. C. considère qu'une pareille étude n'est pas seulement une affaire d'experts. Les moyens à employer devant être acceptés par tous et devant, en particulier, peser très lourdement sur le travail, il serait désirable qu'on prit tout au moins l'avis de tous les intéressés.

La C. F. T. C. pense d'ailleurs qu'aucun gouvernement ne saurait obtenir du pays le sacrifice qui doit être exigé, tant qu'il laissera à ceux qui refuseront de la consentir la possibilité de le faire sans dommage ni punition.

La C. F. T. C. attire l'attention du gouvernement et des groupements économiques sur la nécessité d'envisager tout de suite les conséquences de la crise éco-

nomique inévitable consécutive à un redressement monétaire, par exemple en organisant le rapatriement progressif de la main-d'œuvre étrangère préalablement à toute mise en chômage des travailleurs français et en préparant avec soin le réajustement de l'emploi de la main-d'œuvre nationale qui pourrait être réduite au chômage.

Elle fait remarquer d'ailleurs, à toutes fins utiles, qu'en dehors des dangers de toutes sortes que comportent l'introduction et l'emploi exagéré de la main-d'œuvre étrangère, il en est un qui a été jusqu'ici insuffisamment signalé, c'est l'appauvrissement annuel, considérable et définitif, qui résulte pour notre pays de l'exportation d'une partie importante des salaires payés aux travailleurs étrangers et que ceux-ci envoient dans leur pays d'origine.

La C. F. T. C. demande que dans le remaniement ou l'aggravation des contributions indirectes, le gouvernement porte attention au fait que ce sont les citoyens de condition modeste et les familles nombreuses qui sont les plus lourdement frappés par ces sortes d'impôts.

Elle signale, tout particulièrement, l'intérêt qu'il y aurait à prescrire, pour la perception de certaines de ces contributions, telles que la taxe sur le chiffre d'affaires, des modalités de perception et au besoin des sanctions qui empêchent ceux qui les perçoivent de récupérer sur les consommateurs une somme supérieure à la taxe elle-même.

La C. F. T. C. croit d'autre part indispensable, si l'on veut éviter que la hausse des prix n'entraîne une misère insupportable pour les classes laborieuses, qu'une mesure législative prévienne l'obligation du rajustement automatique des salaires et pensions au coût de la vie, la fixation de l'indice étant effectuée par les commissions officielles et les modalités du rajustement étant laissées au soin de commissions paritaires professionnelles.

La C.F.T.C., constatant l'habitude prise par tout gouvernement gêné dans sa Trésorerie de recourir à toutes les sommes dont il peut disposer, quelle qu'en soit la destination, réclame pour la Caisse d'amortissement un statut qui la rende absolument indépendante de l'influence gouvernementale et qui l'oblige à publier chaque semaine, sous sa responsabilité, le bilan des opérations.

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

5, rue Cadet, Paris

La sixième session confédérale d'études et de pratiques syndicales s'est tenue à Paris du 14 au 18 juillet dernier.

Ci-dessous nous donnons le programme des cinq journées qui furent vraiment des journées de travail et profitables à tous ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir y assister, et dont le prochain *Messager* donnera un résumé.

PROGRAMME

L'ACTION SYNDICALE ET SES PROLONGEMENTS

I. — Le Syndicat et les travailleurs

MERCREDI 14 JUILLET

9 heures. — A) *Le Syndicat et les syndiqués* : Quels services le syndicat doit-il rendre aux syndiqués ? Quels devoirs les

syndiqués ont-ils vis-à-vis de lui ? Quels sont les conditions minima de vie et de prospérité d'un syndicat ? — M. R. Maugars, trésorier de la C. F. T. C.

10 h. 30. — B) *Les rapports fédéraux et confédéraux* : Quelle liaison doit exister entre le syndicat et la Fédération et la Confédération ? Quelle est la différence entre l'action propre de chacun de ces mouvements ? Quelle discipline réclame l'action confédérale ? — M. J. Zirnheld, président de la C. F. T. C.

14 heures. — C) *Les rapports avec les autres mouvements ouvriers* : Raisons d'être de ces rapports. En quelles occasions s'établissent-ils ? Quelles règles doivent suivre pour les établir et quelles précautions nécessitent-ils ? — M. G. Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C.

15 h. 30. — D) *Les rapports internationaux* : Quelle en est l'origine ? Quelle est la situation actuelle des internationales de syndicats chrétiens ? Quelle en est la doctrine ? Quelle est la participation de la C. F. T. C. et de ses Fédérations de métiers à ces internationales. — M. le D^r Thiele, syndic de la Fédération des Syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine.

II. — Le Syndicalisme chrétien et les Forces sociales et économiques

JEUDI 15 JUILLET

9 heures. — A) *Les rapports avec les organisations patronales* : Aperçu sommaire de ces organisations. Le principe de la convention collective et ses réalisations. L'idée de l'arbitrage. Le corporatisme. — M. M. Poimboëuf, secrétaire général de la Fédération française des Syndicats d'employés catholiques.

10 h. 30. — B) *Les rapports avec les pouvoirs publics et les partis politiques* : La thèse de la C. F. T. C. en cette matière. Les moyens d'action. La théorie fasciste peut-elle être admise ? — M. J. Lerolle, président du Secrétariat social de Paris.

14 heures. — C) *L'action syndicale et l'organisation économique* : Quelle peut être le parti du travail dans l'entreprise, dans l'économie nationale et mondiale ? La participation de la C. F. T. C. au Conseil national économique. — M. J. Danel, du Secrétariat social du Nord.

15 h. 30. — D) *L'action syndicale et le B. I. T.* : Qu'est-ce que le B. I. T. ? Quels en sont les éléments constitutifs ? Qu'est-ce que les Conférences internationales du travail ? Quelle est et quelle doit être la part du syndicalisme chrétien dans ces institutions ? — M. G. Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C.

III. — Le Syndicalisme chrétien et les Forces morales

VENDREDI 16 JUILLET

9 heures. — A) *Le syndicalisme chrétien et la doctrine* : Où notre syndicalisme chrétien cherche-t-il sa doctrine ? Quel doit être le rôle du prêtre au point de vue syndical ? Quelle est l'influence apogéique du syndicat ? — M. l'abbé Six, du Secrétariat social du Nord.

10 h. 30. — B) *Le syndicalisme chrétien et ses amis* : Les catholiques sociaux, le concours qu'ils ont apporté à notre action syndicale. L'A. C. J. F., la portée et la mesure de sa collaboration. Les autres groupements religieux. — M. Ch. Blondel, membre du Comité général de l'A. C. J. F.

IV. — Les conditions préalables

SAMEDI 17 JUILLET

9 heures. — A) *La formation* : Quelle connaissance doit avoir le dirigeant dans les différentes étapes de sa carrière pré-syndicale, syndicale, fédérale, confédérale, extérieure ? Comment les acquérir ? Rappel de la progression de formation nécessaire. — M. J. Zirnheld, président de la C. F. T. C.

10 h. 15. — B) *L'organisation* : Nécessité de l'organisation. Type des diverses organisations : syndicale, économique, fédérale, confédérale. — M. Armand, secrétaire général du Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie de Paris.

14 heures. — C) *La propagande* : Sa nécessité. Ses conditions de succès. Ses étapes. Ses auxiliaires. — M. M. Guérin, délégué régional de la C. F. T. C.

15 h. 30. — Visite et démonstration syndicale, 5, rue Cadet.

DIMANCHE 18 JUILLET

8 heures. — Messe de la Session. Instruction « Le Catholique militant et dirigeant syndical ». — M. le chanoine Gerlier, sous-directeur des Œuvres diocésaines de Paris.

Congrès National

DE LA

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

DES 23 ET 24 MAI 1926

RAPPORT DES DÉLÉGUÉS

Notre président, M. Pressensé, me charge de vous présenter le rapport du Congrès national de la C. F. T. C., auquel vous nous aviez délégués.

J'ai fait de mon mieux, vous voudrez bien excuser les omissions qui ont pu être faites, car malgré la prise de notes, n'étant pas sténo (ce que je regrette bien), la marche rapide des rapports ne m'a pas permis d'en extraire tout le suc qu'ils contenaient, tant ils étaient copieux et abondants. Quoi qu'il en soit, je vais m'efforcer de vous en donner quelques aperçus.

Première journée : 23 mai

Séance du matin

M. Zirnheld, président de la C. F. T. C., ouvre la séance à 9 h. 1/2, par les souhaits de bienvenue aux délégués et immédiatement donne la parole au secrétaire général, M. Gaston Tessier, pour le rapport moral sur l'année qui vient de s'écouler. Vous connaissez le rapporteur, son talent, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle vigueur, quelle clarté et quelle maîtrise fut présenté ledit rapport, qu'il divisa en quatre points :

- 1° Propagande et formation ;
- 2° Organisation ;
- 3° Action professionnelle ;
- 4° Représentation, corporation.

1° *Propagande et formation*. — Les Unions ont intensifié leur propagande et le succès a couronné leurs efforts puisque la C. F. T. C. a enregistré trente syndicats nouveaux, un gain sensible sur les effectifs pour les anciens et notamment le Limousin 60 % la Marne, la Manche, l'Union

VISITEZ A NANTES
LES
GRANDS MAGASINS

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS
ET
LE MEILLEUR MARCHÉ

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

du Sud-Ouest, l'Union du Nord. Ces efforts couronnés de succès ont été effectués en grande partie par des propagandistes bénévoles. Il enregistre l'affiliation du syndicat indépendant des cheminots d'Alsace et de Lorraine ; la création d'une nouvelle Fédération, celle de la Fédération des travailleurs chrétiens du Livre, et de trois nouvelles Unions régionales : Caen, Orléans et Limoges.

Ces résultats, obtenus grâce à une propagande méthodique en union avec les autres groupes catholiques et notamment l'Association catholique de la Jeunesse française, suivant la consigne donnée au Congrès de 1925.

Par la piété, l'étude, l'action, il faut former des élites ouvrières, et cela de concert avec les groupes énoncés plus haut : Jeunesse catholique, Catholiques sociaux, cette formation sociale des élites animant nos syndicats sera facilitée et aussi développée par les listes de souscription en tête desquelles figurent NN. SS. les cardinaux Dubois et Andrieux.

2° Organisation. — Les Unions régionales sont très actives, leurs congrès sont une manifestation très éclatante de la vie syndicale. La correspondance est plus étroite avec la Confédération, plus rapide aussi. A noter aussi le renforcement dans la Confédération des Fédérations de métier ou d'industrie.

3° Action professionnelle. — Le rapporteur fait remarquer quel chemin il reste à parcourir pour implanter nos idées, même parmi nos frères spirituels, et il exprime la douloureuse surprise de voir la population ouvrière catholique embrigadée dans l'une ou l'autre C. G. T. Il cite notamment à la Ferté-Macé, où sur 1.200 ouvriers de la textile, il y en a 1.100 de catholiques affiliés à la C. G. T. U.

Le rapporteur nous parle ensuite de la grève de la banque, qui ne produisit rien au début, mais par la suite des résultats furent supérieurs à ce qu'ils eussent été en cas ordinaire ; notre intervention a amené un résultat moral que nous ne devons pas sous-estimer.

La C. F. T. C. est intervenue près des pouvoirs publics, des juridictions les plus diverses, depuis le Conseil d'Etat jusqu'aux tribunaux des prud'hommes, pour une interprétation plus juste des lois ; de même pour les droits du travail, l'actionnariat syndical à l'Assemblée générale du P. O., à celle du Crédit du Nord à Lille, et ce à l'honneur des camarades du Nord, Broutin et Bellin, qui, calomniés par les patrons sont soutenus par les journaux catholiques, notamment *La Croix du Nord*.

En un mot, malgré la mauvaise volonté de nos dirigeants et l'opposition des C. G. T., nos représentants pénètrent dans les Conseils, Comités et Commissions professionnels, pour lutter contre une opposition aux formes subversibles et contre les fauteurs du désordre, témoin la grève du textile à Halluin.

4° Action professionnelle. — Comme il est dit plus haut, les Pouvoirs publics se refusent à accorder à nos desiderata l'examen qu'ils méritent et par déni de justice adressent toutes leurs faveurs à la C. G. T., qu'elle soit U. ou non, et malgré cela notre président Zirnheld a eu un siège à la main-d'œuvre commerciale, et de même au Conseil national économique.

Au Conseil supérieur du travail, Mlle Beckmann a été chargée du rapport sur le travail à domicile.

En un mot, il faut que l'effort syndical chrétien soit représenté dans tous les organismes où il y a des intérêts à défendre ; c'est ainsi que la C. F. T. C. adhère à l'Internationale des Syndicats chrétiens et a assisté à la réunion de Lucerne.

Le rapporteur termine en disant que

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs
ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix
DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndicats, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

nous sommes une force et qu'il faut avoir le sentiment de notre force.

De vifs applaudissements accueillent cette péroraison, et notre président Zirnheld remercie vivement Gaston Tessier de son lumineux rapport et donne la parole aux délégués qui auraient des explications à demander ou à donner.

Houtte, de Halluin, dit que la Jeunesse catholique fait liaison pratique et permanente avec l'Union locale et régionale, de même toutes les Associations chrétiennes, et qu'ainsi il a pu obtenir de bons résultats.

Bouchet, de Bordeaux, donne aussi quelques explications.

Le président fait ressortir le trop peu de réponses parvenues aux questionnaires du secrétaire général, ce qui ne permet pas à ce dernier de donner toute l'ampleur nécessaire à certaines situations. Il appelle l'attention des délégués sur cette discipline confédérale, à laquelle il y a lieu de se soumettre afin d'arriver à des résultats meilleurs encore.

Puis il donne la parole à M. Maugars, trésorier de la C. F. T. C.

Ce dernier, après quelques explications et avoir fait constater un léger déficit, notre trésorier n'est pas inquiet, car il remarque que les cotisations rentrent mieux, sont plus élevées, et que par suite de la modification du chiffre des dites cotisations qui va être soumise à l'approbation du Congrès et qui sera, il le pense bien, adoptée, la trésorerie pourra faire face à ses engagements et rembourser sa dette.

Tant qu'à la caisse de défense professionnelle, elle est en bonne posture, dans un état de prospérité fort encourageant, et ne regrette qu'une chose : c'est que tous les syndicats n'en fassent pas partie.

Zirnheld remercia comme il convenait le trésorier Maugars de son magistral exposé, puis l'on procéda à la désignation des membres du bureau confédéral.

Vu l'heure tardive, le vote de la modification des cotisations est remis au lendemain matin, et la séance est levée pour se mettre à table.

A table nous étions bien deux cents convives. A la table d'honneur, plusieurs invités entouraient notre président Zirnheld, ainsi que certains militants et militantes, et parmi ces dernières, Mlle Nicole, du Syndicat des dames de Nantes.

Le repas fut copieux et tous y firent honneur. Au dessert Zirnheld salua et remercia ses hôtes et plus particulièrement le représentant de l'Action catholique de la jeunesse française, M. Vignaux, et la déléguée du Syndicat féminin des P. T. T., Mlle Cossé, et annonça que le prix Brellaz décerné au militant le plus méritant, irait cette année à la famille de M. Raymond Michon, de Troyes, récemment décédé des suites des fatigues subies au cours des journées de propagande pour le syndicalisme chrétien.

(A suivre).

NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir que M. Gaston Tessier, secrétaire général de la C. G. T. C., venait d'être père à nouveau (7° enfant vivant).

Qu'il veuille bien, en cette circonstance, agréer nos très cordiales félicitations.

Union Régionale

des

Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocation

Du Bureau de l'Union régionale, le deuxième mardi, 14 septembre, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens

6, rue de Bel-Air, Nantes

Permanence

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : le matin, de 8 à 9 heures et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 heures à 18 h. 30.

De plus, à partir du 1^{er} juillet et jusqu'à fin septembre, les lundis, mercredis et vendredis, de 19 à 20 heures, la permanence est assurée par le secrétaire général, qui recevra les adhésions et fournira tous renseignements.

Société de Secours Mutuels

DE L'UNION DES SYNDICATS

DE TRAVAILLEURS CHRETIENS

DE LA LOIRE-INFERIEURE

Siège, 6, rue de Bel-Air

Réunion du Conseil d'administration le mardi 7 septembre, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

PERCEPTION DES COTISATIONS

La prochaine aura lieu le dimanche 5 septembre, de 9 à 10 heures.

Caisse Rurale et Urbaine

des Syndiqués Chrétiens de Nantes

6, rue de Bel-Air

Nous rappelons à tous les Syndiqués qu'une Caisse rurale et urbaine existe à l'Union Nantaise des Syndicats des Travailleurs Chrétiens où les Syndiqués pourront déposer et emprunter.

La permanence des Syndicats pourra fournir tous renseignements utiles. On peut s'y adresser de 19 à 20 heures, 6, rue de Bel-Air.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon Marché, réunie à l'Union Nantaise des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social, 6, rue de Bel-Air.

Permanence par le secrétaire, tous les jours, de 16 à 19 heures.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Par suite de dispositions nouvelles et du changement du personnel chargé du service d'achats en commun, nous rappelons à tous les syndiqués que, comme par le passé, le service d'achats sera ouvert aux jours et heures habituels indiqués ci-dessous et qu'ils y trouveront, avec l'accueil le plus sympathique, tout ce qu'ils avaient l'habitude d'y trouver comme épicerie, et que même on pourra y adjoindre les articles courants qui n'y existent pas et qui pourraient être demandés.

On y trouvera, de plus, le beurre, les œufs pour ceux qui en auront fait la demande à l'avance. Le rayon de légumes frais pourra être repris plus tard, suivant les demandes qui en seront faites.

Nous faisons un pressant appel à tous les syndiqués pour qu'ils fassent un petit effort pour venir visiter le service d'achats, nous exprimer leurs désirs, nous faire part de leurs remarques, voulant avant tout faire l'impossible pour donner satisfaction à tous.

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

Nous espérons que cet appel ne restera pas sans effet, et d'avance, merci.

La Commission du Service d'achats en commun.

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

COOPERATION

Nous tenons à la disposition des syndiqués des deux sexes, à jour de leur cotisation, la liste des Maisons qui accordent, sur présentation de la carte syndicale, des escomptes sur tous achats.

Syndicat des Employés

du Commerce et de l'Industrie

6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocation

La réunion du Conseil syndical aura lieu le deuxième vendredi 10 septembre, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Assemblée générale

du dimanche 11 juillet

Le 11 juillet, à 10 heures, se réunissent au siège du Syndicat, 6, rue de Bel-Air, en assemblée générale, les membres du Syndicat, sous la présidence de M. Pressensé.

Après lecture du procès-verbal de la deuxième assemblée, M. Antoine prit la parole, et nous commenta, dans un rapport très détaillé, le Congrès du Conseil Fédéral de la C. F. T. C., où il a pu assister, le 14 mars dernier.

M. Antoine nous montre l'effort énorme qu'a su donner l'Ouest dans ses organisations syndicales. Organisations qui augmentent et entretiennent d'une façon constante et amicale, les relations entre employés et employeurs. En effet, la C. F. T. C. ne veut pas la lutte des classes et bannit de son programme toute menée haineuse contre le patronat. Son but est de chercher et sceller l'union juste et parfaite du patron et de l'employé. Nécessité de répandre et d'augmenter ces organisations syndicales qui, avec tant d'effort et de persévérance, poursuivent leur tâche et leur action sociale.

M. Pressensé remercia au nom de tous M. Antoine de son rapport parfait sur les différentes questions traitées au Congrès et passa la parole à M. Buerne qui, à son tour, nous donne lecture du compte rendu de l'important Congrès National de la C. F. T. C., au mois de mai dernier sous la présidence de M. Zirnheld.

M. Buerne, présent à ce Congrès, nous parle brièvement et clairement des importantes questions qui furent traitées dans ces jours de Congrès. Questions qui intéressent très bien tout syndiqué dévoué et actif.

Propagande intense, organisation, action professionnelle, assurances sociales sont en effet des questions de premier ordre, et furent traitées à cet important Congrès par des orateurs et conférenciers compétents.

Le président prend à son tour la parole et nous parle longuement de ce que l'organisation syndicale a fait depuis la dernière assemblée générale, et ce qu'elle veut faire : étude de création de commission paritaire, indemnité de vie chère, extension de l'allocation familiale, prime de natalité.

M. Pressensé nous fait part du relèvement de l'allocation familiale, pour les employés, ainsi que d'une prime de natalité et d'allaitement, étudiée en ce mo-

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
13 et 15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
13 et 15, rue du Calvaire

COSTUMES pour HOMMES
SUR MESURES

9, rue Boileau, 9
BONNETERIE - CHEMISERIE - LINGERIE

CONFECTIONS
POUR DAMES

ment au siège de la Caisse régionale des Institutions familiales ouvrières.

C'est avec joie qu'il nous fait constater le nombre croissant des organisations syndicales de la C. F. T. C. et se faisant l'interprète de notre président, il faut que chacun d'entre nous, travailleur chrétien syndiqué, travaille à une propagande active et amène à notre Syndicat nombre de recrues, qui viendront grossir nos effectifs.

Famille Syndicale

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer les naissances suivantes :

Anne-Marie Pipelier, fille de notre ami Pipelier, membre du Conseil syndical ; Marcel Lemoult, et Maurice Hérard, fils de nos amis Lemoult et Hérard.

A tous, nous offrons, avec nos félicitations, nos meilleurs vœux pour les mères et leurs enfants.

FIANÇAILLES

M. Roger Pressensé, fils de Gustave Pressensé, président de l'U. R. de l'O., avec Mlle Marie Pouré, de Paris.

Sincères félicitations.

MARIAGES

Le 3 août a été célébré le mariage de Emile Fromentin, avec Mlle Gabrielle Ceoutat.

Sincères félicitations et vœux aux jeunes époux.

DECES

Notre camarade Alexandre Petiteau, décédé subitement le 6 juillet.

Que sa famille veuille bien agréer l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

Le prochain « Messenger » fera connaître le jour et l'heure de la messe qui sera dite à son intention.

Syndicat des Menuisiers et de l'Ameublement

6, rue de Bel-Air

DISTRIBUTION DES PRIX AUX COURS PROFESSIONNELS MENUISIERS ET EBENISTES

Le samedi 10 juillet, à 3 h. 15, a eu lieu dans la salle de l'Union Nantaise des Syndicats chrétiens, rue de Bel-Air, et en présence de nombreux élèves et parents, la distribution des récompenses de l'Ecole professionnelle des menuisiers et ébénistes.

Les œuvres des cours de fin d'année étaient exposées, et chacun put les examiner à son aise avant que la séance fut ouverte.

De nombreuses personnalités y assistaient, parmi lesquelles nous avons remarqué M. Préaubert, président du Comité départemental des Arts appliqués ; M. Léon Jamin, ancien conseiller général ; MM. Loison, Verbruggé ; MM. Peteleau, sous-directeur des cours de l'Union compagnonnique ; Trick, de la Chambre syndicale ; Mlle Drouard, présidente du Syndicat des dames employées ; Gustave Pressensé, président de l'U. R. de l'Ouest, etc.

COMPAGNIE NANTAISE

DE

NAVIGATION à VAPEUR

Quai de la Fosse - NANTES

Téléph. 0.14-7.49

SERVICES

des MESSAGERIES de l'OUEST

Nantes à Trememoult
Nantes au Pellerin
Nantes à Saint-Nazaire
Saint-Nazaire à Mindin
Pornic à Noirmoutier
Nantes à Belle-Ile
Belle-Ile à Quiberon

CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix Spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

Cette école de menuisiers et ébénistes, fondée en 1882, est aujourd'hui en pleine prospérité, et M. François Leglas-Maurice, son très dévoué président, qui, depuis quarante-trois ans assiste aux distributions des prix, s'est félicité, en prenant la parole, de la grande extension prise par une œuvre appelée à rendre de si grands services au commerce et à l'industrie.

Après avoir excusé M. le Maire et M. le Président de la Chambre de Commerce, qui, invités à la réunion, n'ont pu s'y rendre, mais assurément par écrit l'école de toute leur sympathie agissante, M. Leglas-Maurice remercie les personnalités présentes, ainsi que M. Bonnet, le tout dévoué professeur, qui ne compte ni avec son temps ni avec sa peine.

Dans une charmante et très aimable causerie, il exhorte les élèves au travail, à ce travail qui, pour beaucoup, est le baume de la vie, et la liberté pour tous.

« Vous n'êtes pas des travailleurs comme nous, dit-il, vous êtes, de par le métier que vous avez choisi, des artistes ; de vos mains peuvent sortir des objets que la postérité consacra chefs-d'œuvre. Travaillez d'abord pour vous, et aussi pour votre patrie, si abîmée, si envinée, et pourtant si glorieuse et si forte. »

M. Bonnet, le très dévoué professeur de l'Ecole, a ensuite donné lecture du palmarès que nous publions plus bas.

Avant que l'on ne se sépare, il a rappelé que les cours de l'école seraient repris le 18 octobre, et que les inscriptions seraient reçues les 5 et 6 octobre.

LE PALMARES

Deux prix d'honneur de 30 francs offerts par M. Leglas-Maurice. — Deuxième année : Marcel Gauvry ; troisième année : Henri Bourlet.

Concours de fin d'année

Première année. — 1^{er} prix, Paul Le Berr, 15 fr. ; 2^e prix, Francis Lebeau, 10 fr.

Deuxième année. — 1^{er} prix, Marcel Gauvry, 20 fr. ; 2^e, Jean Poher, 15 fr. ; 3^e, Henri Volant, 10 fr. ; 4^e, Luc Barbier, 5 fr.

Troisième année. — 1^{er} prix, Jean Guillard, 20 fr. ; 2^e, Joseph Quignon, 15 fr. ; 3^e, Henri Bourlet, 10 fr. ; 4^e, André James, 5 fr.

Année scolaire

Première année. — 1^{er} prix, Francis Lebeau, 20 fr. ; 2^e, Paul Bruneau, 15 fr. ; 3^e, Raymond Entetête, 10 fr. ; 4^e, Roger Bernard, 10 fr. ; 5^e, Paul Le Berr, 10 fr. ; 6^e, Roger Viaud, 5 fr. ; 7^e, Jean Moreau, 5 fr.

Deuxième année. — 1^{er} prix, Marcel Gauvry, 25 fr. ; 2^e, Lucien Barbier, 20 fr. ; 3^e, Henri Volant, 15 fr. ; 4^e, Jean Poher, 15 fr. ; 5^e, Bernard Leroux, 10 fr. ; 6^e, Paul Chaigné, 10 fr. ; 7^e, Pierre Meignen, 10 fr. ; 8^e, Henri Rousseau, 5 fr.

Troisième année. — 1^{er} prix, Henri Bourlet, 25 fr. ; 2^e, Jean Guillard, 20 fr. ; 3^e, Joseph Quignon, 15 fr. ; 4^e, André James, 15 fr. ; 5^e, Gustave Roinsard, 10 fr.

Section des Dames

Syndicat des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

La Vie Syndicale

KERMESSE ET VACANCES

Pour beaucoup d'entre nous, ces deux événements d'été, de notre vie syndicale, ont une étroite corrélation ; aussi il est tout indiqué de les rapprocher aujourd'hui.

Quelle belle fête fut notre kermesse du 27 juin ! Nous avons toujours le bon souvenir du joyeux entrain, de la saine gaieté qui en fut la note caractéristique. C'est une bien bonne journée pour les syndiquées ; elles ont la satisfaction de s'y rendre utiles : c'est bien leur fête à elles !

Vraiment, cette année, toute la peine qu'elles se sont donnée pour tout préparer a été couronnée de succès.

L'on rêve toujours mieux ! Cependant bien des syndiquées auront de bonnes vacances ! A toutes les travailleuses, le *Messageur Syndical* souhaite un bon repos, qui soit vraiment une étape de délassement dans le cours de leur absorbant travail, une halte bienfaisante pour l'âme et le corps, dans la course trop souvent enfiévrante de la vie ordinaire.

Bonnes vacances ! mes amies...

Cercle d'Etudes

Le dimanche 20 juin, notre Cercle d'études avait sa dernière réunion, sous la présidence de M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines.

Dans un rapport très documenté, Mlle Croué, qui s'occupe spécialement des Cercles d'études, avait résumé les travaux de l'année qui ont porté plus spécialement sur le rôle de la femme dans la société, l'exercice de ses droits civiques et les améliorations apportées à son sort par le christianisme.

Notre présidente voulut bien remercier tous ceux qui avaient apporté leur concours à la vie du Cercle d'études ; p. u. s. après une allocution de M. le chanoine Ménard, et un ensemble de réflexions, d'ordre pratique de M. Mathorel, la réunion prit fin, non sans que des projets pour les causeries de l'année prochaine, tout aussi bien que le moyen d'y intéresser encore un plus grand nombre de syndiquées, n'aient été élaborés pour la plus grande satisfaction de tous.

C'est avec un vrai plaisir que M. le chanoine Ménard put constater le grand nombre de syndiquées qui s'intéressent aux C. d'E., et après leur avoir souhaité beaucoup de succès pour leur kermesse du dimanche suivant, tous se sont séparés en faisant le projet de donner encore plus de vie que par le passé aux séances qui reprendront au mois d'octobre.

Cours professionnels

Mardi 13 juillet a eu lieu, dans l'intimité, la distribution des récompenses méritées par les élèves des cours professionnels syndicaux pour leur travail de l'année 1925-1926.

Il n'y a pas eu de discours : ce fut simple et cordial. La présidente du Syndicat, entourée des dévoués professeurs des cours, a adressé aux élèves quelques mots de félicitations et d'encouragement. Toutes ces jeunes filles sont des travailleuses qui, après la fatigue de la journée au bureau, au magasin, à l'atelier, n'hésitent pas pour se préparer un avenir meilleur, en acquérant une plus grande compétence professionnelle, à consacrer leurs soirées à l'étude. Elles méritent bien d'être félicitées et encouragées.

Voici les noms des premières lauréates : Français première année : Professeur, Mlle Grelier ; Mlle Derrien.

Français deuxième année : professeur, Mlle Leriche ; Mlles Hervé, Guillart et Durand.

Français commercial : Professeur, Mlle Leriche ; Mlles Arfeuillère et Hervé.

Sténo-dactylographie : professeur, Mlle Onnée ; première année : Mlles Lassort, Leborgne et Marion.

Sténo-dactylographie, deuxième année : professeur, Mlle Gendronneau ; Mlles Nédellec, Arfeuillère et Viaud.

Comptabilité, première année : professeur, Mlle Leriche ; Mlles Laitoux, Boiserie et Viaud.

Comptabilité, deuxième année : professeur, Mlle Huon. Hors concours : Mlles Bonneau, Le Ménelec et E. Fonteneau. — Mlles Boismartel, B. Fonteneau, Meunier.

Documents commerciaux : professeur, Mlle Huon ; Mlles Arfeuillère et Craud.

Diplômes. — Sténo-dactylographie : Mlle Nédellec, mention très bien ; Mlle Arfeuillère, mention bien.



COURS DE COUPE ET COUTURE

ENTRÉES et SALLES spéciales
pour les Dames et les Jeunes Filles
(PROFESSEURS DAMES)

ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES

Enseignement Rapide, Individuel, et à peu de frais
au moyen de Documents réels (COURS ORAUX et par CORRESPONDANCE)
Inscriptions à toutes époques de l'année

PLACEMENT gratuit des ÉLÈVES

236 Emplois offerts en 1925, 99 Élèves placés

TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCCESSION

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)

→ Téléphone 23.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone
Grand choix de Lustrerie

Remise 5/0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

Chaussures Charles Tessier

RÉTHORÉ-TESSIER, Propriétaire

5, Rue de Feltre (face au Marché)

Maison de Confiance

NANTES

LA PLUS ANCIENNE DE L'OUEST

Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

Comptabilité : Mlle Boismartel, mention bien ; Mlle E. Fonteneau, mention bien.

Anglais : professeur Mlle Drouard ; Mlles Peineau, Hourdeau, Lesage.

Outre les cours ci-dessus, il y a lieu de mentionner les cours de mode et de coupe, donnés cet hiver au siège social du Syndicat et avec beaucoup de succès, par des professeurs compétents et très dévoués : Mlle Nicol pour le premier, et Mlle Martin pour le second. Ces cours n'étant pas de longue durée se terminent bien avant l'année scolaire. Ils ont permis à bon nombre de jeunes filles d'apprendre à faire elles-mêmes leurs robes et leurs chapeaux, ce qui, par ce temps de vie chère, est le moyen de réaliser une économie appréciable.

Après la distribution, la présidente a remercié les professeurs de leur zèle et de leur dévouement, en leur souhaitant, ainsi qu'aux élèves, de passer d'excellentes vacances, pour revenir l'année prochaine reprendre leur tâche avec le même courage.

C'est avec une satisfaction profonde et une très grande joie que nous vous apprenons le succès de trois des nôtres au Concours de l'enseignement technique à l'Ecole supérieure de Commerce.

Nos félicitations aux lauréates Mlles Marguerite Bouneaud, Berthe Fonteneau, Marie Boismartel, et notre reconnaissance au professeur compétent et dévoué, artisan de ce beau succès.

A ce sujet nous sommes heureux de donner ci-dessous l'article paru dans l'*Echo de la Loire* :

CERTIFICAT D'APTITUDE

A LA PROFESSION D'AIDE-COMPTABLE

C'est avec une satisfaction profonde et une très grande joie que nous apprenons l'heureux succès qu'ont obtenu au Congrès de l'Enseignement technique, le 17 mai dernier, à l'Ecole Supérieure du Commerce, les Cours professionnels du Syndicat chrétien des dames, 18, rue Talensac.

Nos plus vives félicitations aux lauréates du Concours : Mlles Marguerite Bouneaud, Berthe Fonteneau, Marie Boismartel.

Mais si nos félicitations vont aux lauréates, notre reconnaissance va au compétent professeur, Mlle Huon, la dévouée collaboratrice de notre administration. Son dévouement toujours ardent aux Cours professionnels du Syndicat n'est-il pas en effet l'instigateur de ce succès qui nous réjouit tous.

Ce succès dont nous sommes fiers, vient couronner les efforts nombreux et constants, des membres du Syndicat chrétien féminin, toujours si profondément attachés à la noble cause syndicale, dont l'action sociale est si nécessaire aux âmes de nos jeunes, dans les temps critiques que nous traversons.

Ce succès est pour le Syndicat un commencement d'aurore et inaugure pour l'avenir une action plus grande. Le succès est complet cette année, il le sera davantage l'année prochaine, de cela nous sommes sûrs. Les lauréates seront plus nombreuses, car les jeunes auront à cœur de récompenser le dévouement de leurs professeurs, en travaillant pour la gloire et l'extension du Syndicat.

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix
La meilleure Qualité
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

Famille Syndicale

NAISSANCE

M. et Mme Billot nous font part de la naissance de leur fils Pierre. Aux heureux parents nos sincères félicitations.

MARIAGES

Le 5 juin, Mlle Marie Turpin, avec M. Joseph Lebel.

Le 3 juillet, Mlle Renée Chesneau, avec M. Isidore Pelon.

Le 6 juillet, Mlle Gabrielle Georget, avec M. Auguste Poiron.

Le 7 juillet, Mlle Jeanne Hamelin, avec M. Benjamin Mérieau.

Aux nouveaux mariés, nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Nous apprenons la mort de Mme Calloch, née Lucia Adam. Nous prions pour le repos de son âme et offrons à sa famille nos bien sincères condoléances.

Elections prud'homales 1926

Les élections pour le renouvellement de la moitié des juges de ce tribunal devant avoir lieu en novembre prochain, il nous a semblé opportun de mettre sous les yeux de nos camarades syndiqués les deux tableaux ci-dessous, qui donneront une idée de l'importance de ce tribunal et de la nécessité que nous y soyons représentés.

Nous en reparlerons dans le prochain *Message*.

Conseil de Prud'hommes de Nantes

Section du Commerce

Compte rendu des travaux de l'année 1925

Affaires restant à concilier au 1^{er} janvier 1925..... 1

Affaires dont le bureau de conciliation a été saisi en 1925..... 181

..... 182

..... ==

Affaires retirées avant que le bureau de conciliation ait statué..... 46

Affaires conciliées..... 55

Affaires non conciliées dont le bureau de jugement a été saisi..... 55

Affaires non conciliées dont le bureau de jugement n'a pas été saisi..... 23

Affaires restant à concilier au 31 décembre 1925..... 3

..... 182

Sur les affaires portées devant le bureau de jugement : 6 se sont terminées par des jugements contradictoires, dernier ressort; 27 se sont terminées par des jugements contradictoires premier ressort; 3 se sont terminées par des jugements par défaut, dernier ressort; 12 se sont terminées par des jugements par défaut, premier ressort; 1 affaire restait à juger au 31 décembre 1925; 9 ont été retirées ou ont été conciliées à la barre.

Détail des conflits par catégories et professions

1^{re} CATÉGORIE

Caissiers	2
Comptables	9
Courantins et garçons de magasins.....	11
Courtiers	2
Courtiers d'assurance.....	4
Employés de banque.....	7
Employés de commerce.....	48
Garçons livreurs.....	7
Magasiniers	4
Représentants	14
Sténo-dactylographes	8
Voyageurs de commerce.....	8
.....	123

2^e CATÉGORIE

Artistes	2
Chevaux (entraîneur).....	1
Epiciers	2
Forains	2
Personnel d'hôtels, de restaurants, de cafés.....	46
Pharmaciens	2
Porteuses de pain.....	2
Préposés aux animaux domestiques.....	2
.....	59

CRÉDIT NANTAIS

ANC^{ns} M^{rs} JULES ROUSSELOT & C^{ie}
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES
TÉLÉPHONE : 5.07 - 16.88 - 21.60

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT
BUREAUX :
CARNAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLE, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

RÉSUMÉ

1^{re} Catégorie..... 123

2^e Catégorie..... 59

..... 182

Section de l'Industrie

Affaire restant à concilier au 1^{er} janvier 1925..... 1

Affaires dont le bureau de conciliation a été saisi en 1925..... 347

..... 348

..... ==

Affaires retirées avant que le bureau de conciliation ait statué..... 89

Affaires conciliées..... 145

Affaires non conciliées dont le bureau de jugement a été saisi..... 88

Affaires non conciliées dont le bureau de jugement n'a pas été saisi..... 25

Affaire restant à concilier au 31 décembre 1925..... 1

..... 348

Sur les affaires portées devant le bureau de jugement : 20 se sont terminées par des jugements contradictoires, dernier ressort; 23 se sont terminées par des jugements contradictoires, premier ressort; 7 se sont terminées par des jugements par défaut, dernier ressort; 6 se sont terminées par des jugements par défaut, premier ressort; 2 affaires restaient à juger au 31 décembre 1925; 40 affaires ont été retirées, ou ont été conciliées à la barre.

Détail des conflits par catégories et professions

1^{re} CATÉGORIE

Carriers	2
Cimentier	1
Granitier	1
Horticulteur	1
Jardiniers	2
Maçons	32
Peintres	8
Plâtriers	7
Plombiers	4
Sculpteurs	2
Serruriers	3
Terrassiers	9
.....	73

2^e CATÉGORIE

Afficheur	1
Charpentiers	17
Charron	1
Couvreurs	3
Ebénistes	6
Emballleur	1
Encadreur	1
Imprimeurs	3
Ménisiers	8
Miroitier	1
Papetier	1
Photographe	1
Piano	1
.....	45

3^e CATÉGORIE

Ajusteurs	12
Chaudronniers	3
Chauffeurs d'automobiles.....	10
Chauffeurs-mécaniciens	2
Dessinateurs	5
Electriciens	3
Fondeurs	2
Forgeron	1
Mécaniciens	4
Métallurgistes	21
Modeleurs	2
Monteurs	3
Mouleurs	13
Riveurs	4
Tourneurs	5
.....	90

4^e CATÉGORIE

Boucher	1
Boulangier	1
Charcutier	1

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier
19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

Cuisiniers	9
Pâtisseries	2
Raffineur	1
.....	15

5^e CATÉGORIE

Coiffeurs	6
Cordonniers	3
Couturières	15
Fourreurs	2
Galochier	1
Lingères	2
Modistes	2
Tailleurs	4
Teinturier	1
.....	36

6^e CATÉGORIE

Camionneurs	20
Cocher	1
Dockers et manœuvres divers.....	68
.....	89

Total : 348.

SAINT-NAZAIRE

Union des Syndicats Nazairiens

Le 18 avril avait lieu, dans la Salle des Fêtes du Patronage Saint-Joseph, la séance récréative organisée chaque année par l'Union nazairienne des Syndicats catholiques. La pluie persistante contribua pour sa petite part au succès de la fête, car elle pressait les gens de se mettre à l'abri.

M. le Curé de Saint-Gohard présidait la séance.

Les acteurs du Patronage interprétèrent avec leur entrain habituel, et devant une très nombreuse assistance, la fine comédie de Labiche : *Le Voyage de Monsieur Perrichon*.

A l'entr'acte, M. le Curé de Saint-Gohard, après avoir remercié les acteurs et le public, au nom des syndiqués catholiques, développa en quelques mots l'œuvre accomplie depuis un an par nos groupements syndicaux et souhaita le développement intensif du syndicalisme chrétien.

A notre tour, il nous faut remercier et M. l'abbé Nourry, directeur du Patronage, et tous les acteurs pour leur beau geste accompli en notre faveur.

Le bénéfice de cette fête nous permettra de mener à bien la tâche entreprise; d'aider nos syndiqués en leur accordant, par exemple, soit un secours en cas de maladie, soit une indemnité de vacances.

A tous et à toutes, merci.

..

Relatons en passant la promenade des syndiqués catholiques du 2 mai dernier.

Si le temps fut brumeux et qu'une vingtaine de membres seulement y prirent part, l'on peut dire aussi que durant toute la journée, l'entrain et la gaieté furent les compagnes du voyage.

Notre but était Guérande et Pen-Bron.

A Guérande, ville traditionnelle, toute peuplée des souvenirs du Moyen-Age, encore entourée de remparts, il nous fut permis de visiter la célèbre collégiale avec son clocher, d'où l'on découvre toute la région environnante; sa mairie, dans les tours de la Porte Saint-Michel, défendant autrefois l'entrée de la ville.

Puis l'après-midi, ce fut la visite de l'établissement de Pen-Bron, à une dizaine de kilomètres de Guérande, où les enfants malades viennent en grand nombre retrouver la santé dans l'air pur et vivifiant de la mer.

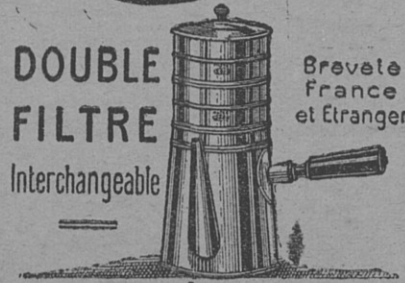
A notre retour, à la Baule, nous eûmes le plaisir de nous rencontrer avec les syndicats de Nantes, en tournée eux aussi.

Mais tout a une fin ici-bas : le soir arriva et lorsque le train stoppa à Saint-Nazaire, il fallut se séparer, contents, il est vrai, de notre journée.

POUR VOTRE CAFÉ

servez vous du

Cof's



DOUBLE FILTRE Interchangeable

Breveté France et Etranger

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE - ÉCRIRE A M. PINARD & FILS, 2^{me} RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

MARIAGE

Dans le courant d'avril avait lieu le mariage de Mlle Tual, syndiquée catholique, avec M. Charriaud.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

SIMPLES CONSEILS AUX PROPAGANDISTES

Nous sommes tous d'accord, n'est-il pas vrai, sur les excellents milieux de culture que constituent, pour notre propagande, les œuvres catholiques auxquelles nous sommes tous affiliés. Et vraiment, si le champignon syndical semble pousser surtout là où il est vénérable, nous n'avons qu'à en faire notre *mea culpa*.

Si encore on disait que notre apostolat rencontre de l'obstruction ! Mais non. J'ai eu l'occasion d'en faire la constatation personnelle. Non seulement les directeurs d'œuvres, non seulement nos dévoués pasteurs laissent le champ libre à une activité dont l'expansion leur apparaît salutaire, mais ils encouragent, ils unissent et réclament un concours dont ils reconnaissent tout le prix.

Ce concours, apportons-le donc sans plus tarder, avec la générosité réfléchie qui se doit à une tâche où la logique et l'enthousiasme ne sauraient se neutraliser.

Faisons-nous partie d'un patronage ? Lançons-y comme un mot d'ordre, cet appel de Mgr Gibier, l'évêque si dévoué aux œuvres sociales : « Les patronages feront faillite s'ils ne sont pas, en même temps que des foyers de formation religieuse, des écoles de formation sociale et des pépinières de syndiqués chrétiens. »

Patrouilleurs ou chefs scouts, apportons à notre groupe l'exemple du bon esprit corporatif. Il sera particulièrement goûté, dans une formation d'élite où rien de ce qui tend vers l'idéal, la bonté, la loyauté, ne saurait rester indifférent.

Membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, représentons-nous les animateurs merveilleux qu'auraient pu être, dans nos syndicats, un Ozanam ou un Bailly, s'ils avaient disposé de l'instrument admirable dont la charité professionnelle, bien comprise, peut faire un si bon emploi.

Le temps n'est plus où le « camarade syndiqué » n'apparaissait, sur nos scènes de cercles catholiques, que ceinturé de flanelle rouge et coiffé en casque d'assiettes... et de carreaux.

Le « camarade syndiqué », maintenant, c'est vous, c'est moi. Tâchons de n'être pas trop rébarbatif et de faire voir, par une correction de bon aloi, que nos « revendications » — à commencer par celle de nous imposer par notre amabilité — ne sont ni dangereuses, ni subversives, et qu'on n'a pas tort d'avoir confiance en nous.

P. V.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSÉ.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet